

# LE TCF QUÉBEC

## Test de Connaissance du Français pour le Québec

Le "TCF pour le Québec" (TCF-Québec) a été spécifiquement conçu pour répondre aux exigences du ministère québécois de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC). Depuis le 6 décembre 2011, ce ministère a rendu obligatoire et systématique la passation de tests et examens de français standardisés dans le cadre des procédures d'obtention du certificat de sélection du Québec (CSQ) conduisant à la délivrance d'un visa permanent, quelle que soit la langue maternelle des candidats. Les francophones sont également concernés par cette mesure.



### Qui peut être candidat ?

Aucun prérequis n'est exigé pour l'inscription au TCF-Québec.



### Quel est le niveau requis pour les candidats à l'immigration au Québec ?

Pour obtenir des points, les candidats à l'immigration doivent prouver qu'ils maîtrisent le français au niveau B2 (ou supérieur) tel que défini par le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)*, dans l'une ou plusieurs compétences : compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite.

Pour plus d'informations, consultez : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/accueil.html>



### En quoi consiste l'examen ? Combien de temps durent les épreuves ?

- ✓ **Compréhension orale** (29 questions). Durée : 25 minutes.  
Modalité de passation : salle d'examen collective.
- ✓ **Expression orale** (3 tâches à réaliser). Durée : 12 minutes.  
Modalité de passation : entretien individuel avec un examinateur.
- ✓ **Compréhension écrite** (29 questions). Durée : 45 minutes.  
Modalité de passation : salle d'examen collective.
- ✓ **Expression écrite** (3 questions). Durée : 1 h  
Modalité de passation : salle d'examen collective.

Chaque épreuve peut rapporter un certain nombre de points en fonction du barème fixé par le MIFI (Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec).

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Compréhension orale	0 point	0 point	0 point	5 points	6 points	7 points
Expression orale	0 point	0 point	0 point	5 points	6 points	7 points
Compréhension écrite	0 point	0 point	0 point	1 point	1 point	1 point
Expression écrite	0 point	0 point	0 point	1 point	1 point	1 point

Le candidat compose ainsi son examen en fonction des compétences sur lesquelles il souhaite être évalué.



### Où auront lieu les prochaines sessions ?

Le CEL - GIP Formation organise régulièrement des sessions sur le site de Nancy.



### Combien coûte l'inscription ?

Les droits d'inscription diffèrent en fonction des épreuves sélectionnées par le candidat :

Epreuves orales	Prix*
Compréhension orale	60 euros
Expression orale	65 euros

Epreuves écrites	Prix*
Compréhension écrite	30 euros
Expression écrite	30 euros

L'inscription à l'ensemble des épreuves coûte 185 euros\*. (\*Tarifs au 01.09.20)



### Comment faire pour s'inscrire ?

L'inscription se fait à l'aide de la fiche fournie par le centre d'examen du CEL- GIP Formation et sur laquelle figure la liste des documents à produire. Cette fiche est également disponible en téléchargement sur le site : [https://dafco.ac-nancy-metz.fr/dafco/site\\_caec/wordpress/index.php/certifications/tcf-quebec/inscription/](https://dafco.ac-nancy-metz.fr/dafco/site_caec/wordpress/index.php/certifications/tcf-quebec/inscription/)



### Comment peut-on se préparer à l'examen ?

Vous trouverez des informations et des tests d'entraînement sur :

- <https://www.france-education-international.fr/tcf-quebec>
- <https://apprendre.tv5monde.com/fr/tcf>
- <https://savoirs.rfi.fr/fr/apprendre-enseigner/langue-francaise/tcf-test-de-connaissance-du-francais>



### En combien de temps l'attestation est-elle délivrée, et où peut-elle être retirée ?

Environ six semaines après l'épreuve, le candidat reçoit un courrier lui notifiant la mise à disposition des attestations.

L'attestation est à retirer **impérativement par le candidat lui-même** directement dans son centre d'examen.



### Quelle est la durée de validité de l'attestation TCF pour le Québec ?

L'attestation a une durée de validité limitée à deux ans à partir de la date de la session d'examen.



### Pour plus d'informations

S'adresser à :

**CEL – GIP Formation**  
**Centre d'Examens en Langues**  
**DAFPIC**  
28, rue de Saurupt - BP 3039 –  
54012 NANCY Cedex

☎ : 03 83 55 65 55

E-mail : [gip-cel@ac-nancy-metz.fr](mailto:gip-cel@ac-nancy-metz.fr)